



Réseau National des Budgets Participatifs

Actes des Rencontres nationales des budgets participatifs

Nancy, 9^{ème} édition

20 au 22 novembre 2024

Les Rencontres nationales des Budgets participatifs étaient organisées à Nancy cette année. Elles ont accueilli plus de 150 élus, agents et citoyens de toute la France métropolitaine et des Départements et Régions d'Outre-mer. Ont également participé des acteurs internationaux, à l'image de Cascais à travers le réseau partenaire des collectivités participatives portugaises ou de People Powered.

La programmation de ces 9èmes Rencontres a été co-construite entre le Réseau national des budgets participatifs et en particulier, les villes d'Angers et Rennes, la ville-hôte, Nancy et en collaboration avec LBP Participation citoyenne.



Cette 9^{ème} édition a également été marquée par le passage de témoin entre la Présidence de Mme Karine Engel, adjointe à Angers à Mme Karine Fouquet, conseillère départementale de Loire-Atlantique. Également, M. Xavier Desmots, adjoint à Rennes, Trésorier du Réseau passe la main à Mme Anaelle Schaller, adjointe à Tours. Enfin, la vice-présidence qui incombait à la Ville de Nancy et à son adjoint, M. Bora Yilmaz, passe le flambeau à M. Théo Challande-Névoret et à la Ville de Marseille dont il est adjoint.

Co-construction et co-décision

Des citoyens aux commandes ? Un budget participatif co-construit ou contrôlé par les citoyens | Table ronde | Opéra de Nancy

- Avec Cataldo Madera, directeur de la Mission Participation et Instances de Quartier à la Ville de Nancy, ville-hôte ;
- Anayansi Gonzalez, cheffe de projet Budget participatif de la Ville de Villeurbanne,
- Des membres des Assemblées citoyennes de Nancy et Villeurbanne étaient également présents pour présenter leur expérience,
- Animé par Hélène Gestin, responsable de l'Agora, Ville de Nanterre

Nancy et Villeurbanne accordent une grande place aux citoyens de leur Assemblée citoyenne et à leurs instances pour la bonne marche de leur budget participatif.

Nancy et Villeurbanne et leur Assemblée citoyenne

L'Assemblée citoyenne de Nancy (ACN) est composée de 150 personnes tirées au sort. Elle a donné à la Ville une Constitution citoyenne qui a défini les principes de la participation citoyenne et défini ses instances.

A Villeurbanne, l'Assemblée citoyenne est composée de 80 personnes avec **25 %** issues d'autres **instances permanentes**, **25%** d'habitant·es **tiré·es au sort** et enfin, **50%** habitant·es **volontaires**.

La définition / conception du Budget participatif

Dans les deux villes, l'**Assemblée citoyenne a eu un rôle de premier plan** dans la définition du budget participatif. A Nancy, l'ACN a été mobilisée pour en définir les règles, dans le cadre bien sûr de ce qui était possible.

L'Assemblée citoyenne de Villeurbanne a coconstruit les règles du dispositif avec les élus et le service. Au départ, elle devait aussi le piloter entièrement, mais cela demandait une ingénierie de projet ne pouvant pas être assurée par des bénévoles. Aussi, elle co-dirige le dispositif avec la Ville.

L'instruction et la réalisation des idées

A Nancy, la Ville a mis en place une Commission mixte d'instruction, cette commission tripartite inclut des citoyens venus des instances. Elle valide la recevabilité des projets et les regroupements proposés.

A Villeurbanne, avant l'étude de faisabilité, l'Assemblée citoyenne coanime le tri citoyen, qui est une des phases de présélection des projets quand les Conseils de quartier ont pour rôle de présélectionner 2 projets. Auparavant, un forum des idées avait lieu également pour améliorer les projets. Il a été abandonné au profit de permanences, plus efficaces.

La mobilisation pour l'appel à idées citoyennes et le vote

A Nancy, les Ateliers Vie de quartier jouent un rôle de premier plan dans l'aller-vers¹, au contact des habitants pour les faire participer à la démarche en promouvant l'appel à idées et le vote, aux côtés de la Mission Participation. Ils sont en prise avec le territoire et peuvent déposer des projets attendus ou entendus.

A Villeurbanne, ils participent aux temps d'aller-vers ou encore à l'accueil des porteurs de projets pendant la phase de consolidation.

Ce qu'il faut retenir

L'intérêt d'une instance telle que l'Assemblée citoyenne, missionnée sur différents sujets dont le budget participatif garantit une dynamique de codécision et met en place un réel parcours citoyen apprenant.

Cependant, il s'agit d'être attentif à deux points :

1. La multiplication des instances participatives implique de la rigueur pour assurer la lisibilité des rôles et piloter leur animation de manière à ce que chacune puisse se positionner.
2. La codécision qui est majoritairement souhaitée par les participants appelle un cadrage et un accompagnement des services pour être mise en œuvre.

Trop de projets au vote ? pourquoi et comment présélectionner les projets | Atelier | Salle Europe Hôtel de ville

■ Boris Kolytcheff, Responsable Unité Accompagnement et Formation, Service Vie associative et citoyenne, Ville de Grenoble

■ Hélène Maquinghen, Coordinatrice participation citoyenne, Ville de Lille

■ Aude Brunet, Chargée de Démocratie permanente et du budget participatif, Ville de Tours

Pour limiter le nombre de projets au vote aux plus pertinents, Grenoble et Lille présélectionnent les projets avant qu'ils ne soient instruits et mis au vote des habitants. Tours ne propose pas

¹ Avec des résultats puisque l'aller vers a permis de doubler la participation au vote entre 2022 et 2023. Elle atteint aujourd'hui plus de 8%.

cette étape et s'en remet aux citoyens pour sélectionner par leur vote les projets qui seront réalisés.

Le Forum des idées de Grenoble

A Grenoble, cette étape de présélection se déroule lors du Forum des idées qui réunit porteurs et citoyens. Les premiers sont présents pour présenter leurs idées et les seconds pour **présélectionner 30 projets** qui seront travaillés en vue d'être soumis au vote.

Le Forum des idées permet également de **faire le lien entre les porteurs de projets et échanger avec les citoyens** en vue d'approfondir et développer les idées. Il s'agit également d'accroître la transparence du dispositif.

Cependant, cette présélection a ses limites. Elle a lieu à l'hôtel de ville, avec un biais de proximité. Cette étape n'est **pas à la portée de tous les porteurs** qui peuvent se sentir peu légitimes pour défendre leur projet par exemple.

D'aucuns s'interrogent enfin sur la pertinence d'un tel dispositif pour de petites collectivités.

Le jury citoyen de Lille

A Lille, la mission participation réunit **des habitants volontaires dont une partie est tirée au sort** pour ne proposer au vote « que » 70 projets.

Dans ce processus, les citoyens sont intégrés, à travers **ce jury qui présente une composition variée avec un enjeu de diversité**, sinon de représentativité.

D'aucuns questionnent la présence d'élus dans le jury de sélection et son éventuelle influence sur les autres membres du jury.

A Tours, un dispositif plus classique

A l'image de la grande majorité des collectivités, Tours ne propose pas de temps de présélection des projets. En revanche pour améliorer l'instruction, **le temps d'analyse par les services a été allongé** pour réduire la pression sur les services et faciliter l'accompagnement individuel des porteurs de projets.

La Ville doit veiller à ce que les critères d'éligibilité soient clairs pour que la démarche demeure transparente.

Ce qu'il faut retenir

Doit-on s'appuyer uniquement sur la collectivité pour instruire les projets ou ceux-là doivent-ils faire l'objet d'une présélection ?

1. Les phases de présélection visent à **limiter le nombre de projets au vote** et faciliter le choix des citoyens ;
2. Elles **accroissent l'intérêt général** des projets soumis au vote.

3. Cependant, elles s'appuient sur des critères complémentaires aux critères de recevabilité et il s'agit d'être **attentif à la transparence** de cette étape supplémentaire.
4. Ailleurs, la seule étape de sélection appartient aux citoyens, c'est le vote. Les critères sont clairs et c'est l'expertise des services qui fait la différence. La présélection peut cependant être **un atout en limitant le nombre des projets à instruire**.

Inclusion

Les enfants ont-ils des projets pour leurs parents ? des enfants et des écoles actrices du budget participatif | Table ronde | Musée des Beaux-Arts

- Xavier Desmots, adjoint à la Participation Ville de Rennes,
- Karin Pereira, Cheffe de la division des budgets participatifs, Ville de Cascais, Portugal

Cette table ronde s'est tenue dans le cadre de l'accord de coopération entre le Réseau national des budgets participatifs et le Rede de Autarquias Participativas ou réseau des collectivités participatives portugais.

Rennes et le budget participatif des enfants

Le budget participatif de la Ville de Rennes est apparu en 2015 et est doté de 3,5 millions d'euros. En complément, un nouveau budget participatif a été lancé à destination des enfants dont c'est la troisième édition. D'un montant de 50 000 euros, il s'intéresse chaque année à un nouveau quartier.

Les enfants et le budget participatif de Rennes

Durant les précédentes éditions, les enfants étaient associés à la démarche à travers un label « le coup de cœur des enfants ». Depuis 2022, un budget participatif est spécifiquement dédié aux enfants d'âge élémentaire d'un quartier qui ont le pouvoir de proposer et de voter leurs projets.

Un vrai budget participatif

Le calendrier de ce budget participatif est proche de la démarche rennaise avec cependant davantage d'accompagnement. Le BP des enfants est accompagné par les acteurs éducatifs et associatifs du quartier qui sont mobilisés avant son lancement (enseignants, animateurs...). Il comprend ainsi un temps préparatoire pour mobiliser les enfants et des outils pédagogiques pour cadrer la participation : expliquer ce que fait la Ville, ce qu'il est possible de faire, visiter le quartier... ainsi que des temps collectifs favorisant la rencontre entre tous les enfants porteurs de projets.

Comme pour son grand frère, le budget participatif des enfants passe par la case instruction pour que les services étudient et estiment le montant des projets. Un « comité de suivi » est également mis en place avec des élèves de CM1. Avec la promesse de réaliser les projets dans l'année de leur CM2.

Et les élèves deviennent des électeurs

Une journée de vote est organisée durant le temps scolaire, tous les enfants reçoivent une carte de vote et choisissent deux à trois projets. Dans ce contexte, la participation atteint 99% !

Les projets sont réalisés dans l'année suivante pour qu'un maximum d'enfants voient leurs idées se concrétiser avant leur départ pour le collège.

Une volonté de développer la citoyenneté dès le plus jeune âge

Le budget participatif des enfants est né de l'observation de la participation des enfants au BP général et avec la volonté de développer l'éducation à la citoyenneté en s'inscrivant dans le projet éducatif de la Ville et le projet « ville à hauteur d'enfants » ainsi que le contrat d'engagement réciproque ville/association.

Cascais et le budget participatif des jeunes

Cascais a lancé le programme PB en 2011 et a décidé de créer l'OP Jovem pour l'édition 2016/17. Au démarrage, 4 écoles étaient engagées dans le programme. Aujourd'hui, il y en a 16. Le budget participatif s'adresse aux 10 - 18 ans. Certaines écoles privées sont concernées mais elles doivent financer la moitié du montant du PB.

De la capitale de la Jeunesse au Budget participatif jeunes

Cascais a été capitale européenne de la jeunesse en 2018. C'est d'abord avec cet horizon que l'OP Jovem est né en 2016/17 pour développer la participation citoyenne des jeunes.

Une classe mobilisée pour organiser la démarche

Dans chaque école impliquée dans le programme OP Jovem, il y a une classe qui est en charge du PB. Les élèves sont formés pour mener le processus, animer les séances publiques en tant qu'orateurs, modérateurs, ambassadeurs... Chacun a son propre rôle à jouer.

Chaque école participe aux deux budgets participatifs, celui de l'école et celui de la Ville. D'une part, elles sont financées à hauteur de 10 000 euros pour des projets scolaires. D'autre part, elles proposent un projet pour le PB de la ville.

Des projets pour l'école et pour la Ville

En raison du montant du budget participatif de Cascais, les projets sont très différents selon qu'ils sont réalisés dans l'école ou dans la ville. Par exemple, dans les écoles, les projets élus peuvent être du matériel pour une station de radio, des tables de ping-pong, des terrains de basket ou de skate. Pour la ville, le dernier projet élu était un projet étudiant. Il s'agit d'un appartement conçu comme un refuge pour les femmes victimes de violence. Ce projet a coûté 350 000 euros.

Une formation à la citoyenneté pour les enseignants

Il est également très important de noter que les enseignants reçoivent une formation certifiée pour diriger le processus éducatif et changer leur posture d'autorité à celle de facilitateur.

Des citoyens qui ne participeront jamais ? le budget participatif s'adapte aux citoyens et aux quartiers | Table ronde | Auditorium, Musée des Beaux-Arts

- Théo Challande-Névoret, adjoint au maire de Marseille en charge de la Démocratie locale,
- Samuel Capitant, chef de projet Participation citoyenne, en charge du budget participatif

Marseille, ville-hôte des Rencontres nationales 2025

Les adhérents au Réseau national des budgets participatifs ont voté. Marseille accueillera les Rencontres nationales des Budgets participatifs en 2025.

La Ville de Marseille a lancé son premier budget participatif en 2024 sur 3 secteurs² avec un montant de 1,5 millions d'euros. Dès l'annonce des résultats de cette première édition, la seconde en direction des autres secteurs de la Marseille démarrait **avec un montant constant de 500.000 euros par secteur, soit 4 millions d'euros au total.**

Ce budget participatif s'appuie sur **une jeune direction de la Participation citoyenne, née fin 2023** et qui compte à présent une dizaine d'agents. Ces politiques sont par conséquent nouvelles dans la cité phocéenne.

Le lien entre les citoyens et la Ville passait en priorité via les associations et comités d'intérêt de quartier. Faire connaître les démarches participatives de la Ville a donc **nécessité d'aller à la rencontre des Marseillais dans leurs lieux de vie** pour les impliquer effectivement dans ce processus de décision publique, encore peu connu du grand public.

Cependant, ce sont les réalisations qui verront le jour qui feront la différence. Aujourd'hui, il s'agit encore de **faire connaître et donner réalité à ces projets votés.** Parmi eux, l'un aura retenu l'attention : l'histoire d'un vieux monsieur qui au cours d'un atelier aura fait revivre le Marseille de son enfance en redonnant vie aux cheminements laissés à l'abandon.

Le budget participatif tisse un lien entre la Ville et ses habitants et également entre ses générations.

Un budget participatif dans une communauté qui ne croit pas en la démocratie ?

Greta Rios est co-directrice exécutive de People Powered. Elle retrace l'expérience menée avec l'organisation Olin dans la mise en œuvre du budget participatif de l'Etat d'Hidalgo, proche de Mexico, auprès d'une communauté indigène.

² Les secteurs de Marseille réunissent deux arrondissements.

Cette communauté n'avait pas une grande confiance dans les pouvoirs publics. Le budget participatif a contribué à **changer leur perception par l'action et fait émerger une nouvelle génération de citoyens.**

Ollin a fait trois choses importantes pour s'assurer que le processus donne des résultats intéressants.

- 1- La communauté a été invitée à participer. Après un long moment, la communauté a dit oui et accepté de travailler selon ses règles ;
- 2- Le budget participatif a été conçu avec la communauté et cela a permis d'établir les règles selon leurs priorités ;
- 3- Ollin a inclus celles et ceux qui ne participent pas aux décisions au Mexique et dans cette communauté : les enfants, les jeunes et les femmes

Pour les enfants, il s'agissait qu'ils parlent de leurs projets **pendant la récréation à l'école et au dîner avec leurs parents le soir** du budget participatif qui se déroule dans leur communauté.

Dans le cas des femmes, ils sont allés à **la rencontre des tisserandes qui le font collectivement dans les parcs**, ce qui est également un temps d'échange autour de leurs activités quotidiennes.

Ce sont leurs projets qui ont été les plus votés et l'un des principaux succès a été la participation deux fois plus importante que lors du dernier référendum national dans cette communauté !

L'autre résultat est que **les gens ont eu le sentiment que leurs décisions comptaient et qu'ils pouvaient participer au sein de leur communauté** et que les femmes ont commencé à s'impliquer davantage. Ainsi, la première femme a été nommée dans l'organe de représentation de la communauté.

Pour Greta Rios, *« la démocratie participative est un excellent moyen de redonner envie de démocratie, s'il est évident que les décisions collectives ont un impact collectif et que les gens peuvent voir cet impact dans leur communauté. »*

Non, je ne participerai pas ! quand citoyens, élus et agents ne veulent pas participer | Atelier-forum | Salle Schepfer, Hôtel de ville

- Ville de Montreuil, Alexis Haouadeg, responsable de service Démocratie participative
- Ville de Strasbourg, Ludwik Vignacourt, responsable budget participatif
- Département de Loire-Atlantique, Jean-Philippe Lefevre, chef du service participation citoyenne et usages numériques

Principe

Pour cet atelier, les intervenants ont imaginé trois saynètes, l'une relatant les difficultés à comprendre ce que le budget participatif peut financer, la seconde mettant un élu aux prises avec un habitant qui a une certaine idée de l'intérêt général et une bonne dose de mauvaise foi. La troisième laisse penser que les techniciens n'ont guère été associés à la réflexion autour de la mise en œuvre du budget participatif. A la suite de chacune des saynètes, le public pouvait proposer des idées, des pistes de solution pour répondre aux problématiques.

Saynète 1 - Dialogue entre un agent et un habitant faisant émerger des problématiques de compréhension de ce qu'est un budget participatif, du pouvoir d'agir qu'il donne et, en miroir du fonctionnement et des compétences des collectivités.

Mieux parler du budget participatif

Le Budget participatif n'est pas toujours facile à expliquer. **L'entraînement à « pitcher » le dispositif** peut être une solution « *plus on en parle, plus on arrive à améliorer nos propos et à le rendre clair* »

Il s'agit également de se montrer ouvert aux idées. La collectivité et ses élus doivent, le cas échéant, **faire le lien avec d'autres dispositifs** ou vers d'autres services. A condition de les avoir en tête !

Mieux orienter les projets

Il a été proposé des **jurys d'orientation selon les projets en direction de la mairie et des collectifs locaux**... pour ouvrir à des idées qui n'ont pas leur place dans un budget participatif. Le règlement peut aussi évoluer en ouvrant au fonctionnement comme à Nanterre.

Cette ouverture a cependant des limites en raison de la complexité pour les citoyens de **la répartition, voire du chevauchement, des compétences des collectivités**, communes, départements, régions. Nous nous permettons d'y ajouter les acteurs locaux des transports

publics, de la santé... Il s'agit là encore de faire preuve de pédagogie pour expliquer qui fait quoi.

Se positionner en tant que médiateur

Ces limites ont un côté frustrant. Alors pourquoi ne pas **valoriser la diversité des idées possibles et toutes les conserver** comme le propose Amiens. Il est également intéressant de **se placer en médiateur**, soi-même ou avec le concours des instances locales, à l'image des conseils ou ateliers vie de quartier comme à Nancy.

Une démarche accessible mais un cadre complexe

Il s'agit également de proposer une participation accessible dans ses modalités et son vocabulaire en parlant d'idées au lieu de projets par exemple. Tout **le paradoxe est qu'un discours plus accessible est contrarié par les règles de la démarche, la complexité des échelons territoriaux** et de leurs compétences et même donner à comprendre ce qu'est un budget participatif !

Saynète 2 - Dialogue entre un élu et un habitant soulignant la problématique de l'intérêt général et de sa conception, avec du côté du citoyen une certaine mauvaise foi !

Redonner un cadre à l'échange

En raison de la mauvaise foi manifeste de cet habitant (!), les participants ont proposé en conséquence d'interroger le moment de l'échange et redonné **un cadre à l'échange car c'est bien l'élu qui cadre la démarche** et vise à sa régularité. Un temps nouveau permet de parler de manière plus sérieuse.

Un budget participatif, pour quoi faire ?

Certaines collectivités ont également présenté leur vision de ce que doit être un projet.

- Pour Nanterre, le périmètre des publics touchés et **la mixité de profils compte autant que les projets** eux-mêmes ;
- Pour Nancy, il ne faut pas hésiter à **favoriser les petits projets**, les fusionner **pour éclairer des enjeux** que la collectivité ne traite pas forcément à l'image des arbres à livre qui se déploient à présent dans tous les quartiers et motiver les participants à poursuivre le projet ;
- A Angers, **l'innovation est clairement assumée** et le budget participatif a aidé à l'émergence de projets nouveaux avec le concours d'étudiants, en finançant des prototypes par exemple ;
- Le budget participatif peut même être un levier de cofinancement, à l'image de la salle de change pour Nancy.

Saynète 3 - Le dialogue réunit un élu et un agent dans le cadre de la réalisation des projets avec d'une part des problématiques d'organisation interne et d'implication des services mais aussi la question du fonctionnement.

Impliquer les directions en transversalité

Toutes les collectivités sont confrontées à la difficulté d'impliquer leurs élus et leurs services pour porter les réalisations. Pour les Landes, le « Bupa » est un ovni dans la collectivité. A Lyon, avec 1427 idées déposées et 110 lauréats pour un montant total de 12,5 millions d'euros, **il s'agit de préparer les techniciens.**

C'est ce qu'a également fait le Conseil départemental de Loire-Atlantique **en associant tous les acteurs à sa conception et en formant et informant les agents.** A Angers, les élus sont impliqués ainsi que les services pour porter la réalisation des projets.

Une instruction essentielle à la réalisation

Mais il arrive que les projets élus soient difficiles à réaliser. La phase d'instruction est souvent rapide et les habitants difficilement associés. A Lyon, un « *bupathon* » a permis de **passer en revue tous les projets pour une analyse transversale** des projets avec les directions et les mairies d'Arrondissement.

Dans les Landes, l'avis d'expert au fil de l'eau et l'acculturation au fil du temps ont amélioré les choses. Une instruction trop rapide amène des projets impossibles à réaliser.

A l'écoute des techniciens sans qui rien ne fonctionne

Au moment de la réalisation, il faut être à l'écoute du technicien, **sans technicien rien ne fonctionne et c'est pourquoi il s'agit de mettre en avant les techniciens.** A Bordeaux, il a été prévu un budget "aléa démocratique" comme celui prévu pour l'aléa météo et permettre de réalisation des projets. A Paris comme à Nanterre, il est noté qu'il faut avoir du temps à consacrer.

Dans une ville, la question du suivi des projets est mise en question car absente des fiches de poste. Encore une fois, **la priorisation des projets du BP est un enjeu.** La question du fonctionnement revient elle aussi régulièrement car le budget participatif ne prévoit pas d'autres fonds que ceux dédiés au projet et rien pour son entretien. A **Rennes, un budget de fonctionnement** est prévu pour la Saison 7, à titre expérimental. Il est réservé aux projets qui auraient besoin d'une petite enveloppe de fonctionnement pour démarrer.

Une part du budget qui nécessite des moyens humains

En conclusion, se pose une question : le budget participatif est-il un budget à part ou une part du budget ? **Quand il est considéré comme une part du budget, la collectivité est sur de bons rails. Au-delà, les moyens humains aident.** Les exemples de Paris qui traite de 1500 idées et 120 projets avec son équipe de référents ou à Strasbourg avec 12 agents à la direction de la Participation

citoyenne, les effectifs facilitent la prise en compte du travail. Ils sont également un bon indicateur de la place des citoyens dans la politique municipale !

Accompagnement des projets

Accompagner les citoyens dans les projets, quel parcours ? | Salle Europe, Hôtel de de ville

- Ville de Bordeaux,
 - Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire en charge de la Démocratie permanente et la gouvernance par l'intelligence collective
 - Pascal Jarry, directeur de la mission Démocratie permanente
 - Aurélie Paquignon, responsable projets et budgets participatifs
- Ville de Mulhouse : Gaëtan Creste, chargé de mission démocratie participative - budget participatif et concertations

Bordeaux et Mulhouse travaillent sur l'inclusion de leur démarche, la première en donnant à toutes les idées une chance de voir le jour, la seconde en s'adressant à tous les publics. Dans les deux cas, il s'agit de faire naître (et ne pas décourager) les projets et, au-delà, donner envie aux citoyens qui les portent.

Accompagner les porteurs de projet avant le vote ?

Accompagner les projets, c'est d'abord s'appuyer sur des orientations et, même une philosophie. Ainsi à **Bordeaux**, « **une idée n'est pas un problème, mais le début d'une solution** » Dès lors, la Ville apporte autant de soin aux projets refusés qu'aux projets acceptés et les projets non recevables sont orientés vers des dispositifs de droit commun tel qu'un appel à projet ou une demande de subvention, pour donner à leurs porteurs d'autres possibilités d'agir.

Leurs porteurs car, à Bordeaux, il n'est pas possible de déposer un projet seul et l'idée d'agir en commun irrigue la démarche car, **avant le vote, les porteurs de projets recevables sont réunis lors d'un temps pour les développer**. Les porteurs sont ainsi rassemblés par catégorie de projets pour enrichir ou bonifier leur proposition et également apprendre à « *pitcher* » leurs projets.

Comme Bordeaux, Mulhouse thématise son budget participatif. Pour sa dernière édition, **elle a choisi une thématique exigeante avec la mobilité douce** car celle-ci doit être expliquée et ses critères bien compris alors qu'il s'agit d'une compétence appartenant à l'intercommunalité.

Ce volontarisme n'exclut pas les projets non recevables. C'est pourquoi les projets qui ne passent pas par le budget participatif peuvent être **repêchés par les six ateliers de quartier** et leurs conseillers participatifs pour voir le jour autrement.

Accompagner les citoyens de manière pédagogique

Un travail est mené en direction de tous les publics pour faire émerger les projets, en étant **attentif à l'inclusivité de la démarche** avec des temps en milieu scolaire, auprès des populations allophones ou encore des personnes déficientes mentales... Au moment du vote, Mulhouse a introduit **le vote par SMS pour faciliter l'accès de tous à la décision.**

A Bordeaux, la communication est très illustrée, y compris en vidéo, de manière à assurer l'inclusion de tous les publics, avec **un fort enjeu de pédagogie autour du règlement pour diminuer la part de projet non recevables.** La Ville présente également des formats originaux, à l'image de séquences théâtrales sur l'espace public. Au moment du vote les porteurs de projet sont accompagnés par un kit de vote et par la possibilité d'organiser eux même des événements de promotion du vote.

Accompagner les porteurs de projet après le vote

Après le vote, à Bordeaux, seuls 6 projets sur 40 n'ont pas été retenus. Pour autant, les projets ne disparaissent pas. L'un d'eux a par exemple été proposé à nouveau. Et pour les projets élus, les porteurs sont accompagnés et cela commence par **expliquer aux porteurs que la mise en œuvre demande du temps** et qu'un travail de concertation est nécessaire.

Dans la mise en œuvre, il s'agit aussi de bien comprendre où se situe l'expertise. Celle-ci peut se situer du côté des porteurs de projet qui peut concevoir le projet à condition que le projet que met en œuvre la Ville soit également validé. Par exemple, à Mulhouse, un projet d'aire de jeux s'adressant aux 0-3 ans près d'une école maternelle a **mobilisé l'expertise des techniciens de la Ville mais a également été conçu avec des élèves en psychomotricité** et en concertation avec les usagers et les acteurs locaux.

Ce qu'il faut retenir

Au-delà d'une philosophie ou d'une manière d'agir, la question de la posture est essentielle.

- Pour Bordeaux, il s'agit d'avoir **plaisir à coopérer et apprendre ensemble** sans oublier d'inclure les citoyens dans la démarche. C'est le fil rouge de cette démarche.
- Pour Mulhouse, la diversité de la Ville appelle à **faire tomber la barrière du numérique**, alors que la plateforme est de moins en moins utilisée et rendre la démarche la plus accessible possible en privilégiant l'humain.

Communication

Budget participatif : comment en parlent-ils ? De New-York à Tower Hamlets ou Montréal, une lecture des éléments de langage à travers la planète | Atelier | Salle Europe, Hôtel de ville

- Virginie Mailles-Viard, cheffe de projet budgets participatifs, Région Occitanie

Virginie Mailles-Viard a créé une carte des langages des budgets participatifs quand elle s'est rendue compte que le dispositif avait des visages différents selon les territoires et que ces territoires avaient plusieurs façons de le raconter.

Extraits choisis de son intervention

Porto-Alegre « Participa »

Le budget participatif de Porto Alegre est né dans une région qui a **une pratique ancienne des luttes civiques face à l'absence de pratiques démocratiques**. « *Participa* » est un verbe qui a un poids considérable en Amérique Latine, une région du monde marquée par les dictatures. Dans une dictature on ne participe pas et les antagonismes de classe sont exacerbés.

Barcelone « *Décidimos* » : « Nous décidons ».

Dans cette formule, on ne détache pas les citoyens des élus. On entre de plain-pied dans la démocratie participative. **Il y a un collectif assumé et de la solidarité**. On pointe la nécessité de prendre en compte le point de vue des autres, de considérer l'ensemble des parties prenantes.

Tower Hamlets « *We decided Now u decide* » : « Nous décidions maintenant vous décidez »

Ici ce qui est mis en avant c'est le changement : voilà comment cela fonctionnait, mais c'était avant, **maintenant vous - les citoyens - êtes au cœur de l'action**. Le « now » est un passage de témoin, comme le legs d'une autorité de l' élu aux citoyens.

New York "Real power for real money" : Le vrai pouvoir, c'est l'argent

La notion de pouvoir traverse les différents budgets participatifs. « Real money », c'est souligner que **là on est dans du concret**. On ne joue pas en bourse, ce qui n'est pas anodin à New-York, place boursière mondiale. C'est de l'argent qui se transforme en projets et qui change littéralement la vie d'un quartier.

Sensibilisation

La formation, une étape de plus ou un vrai plus ? Former et préparer la collectivité au budget participatif

Table ronde | Foyer, Opéra de Nancy

- Département de la Loire-Atlantique, Karine Fouquet, conseillère municipale déléguée au budget participatif,
- Ville de Lyon, cheffe de projet mobilisation interne et participation citoyenne,
- Animé par le CNFPT, Khalifa Pouyé, responsable national de spécialité « Vie Associative et Participation citoyenne » Service de spécialité « Démocratie, Citoyenneté et Ethique Publique »

Le lancement d'un budget participatif et, plus généralement d'une démarche participative, appelle la sensibilisation des élus et des agents, au-delà des missions et professionnels qui en ont la charge. C'est l'une des missions du CNFPT et c'est le chemin qu'ont suivi la Ville de Lyon et le Département de la Loire-Atlantique.

Le CNFPT : former les agents des 2^{ème} et 3^{ème} cercles de la participation

Le CNFPT travaille à mieux intégrer les enjeux de la participation citoyenne dans les cycles de formation des agents des collectivités, à toutes les échelles. En effet, si les professionnels de la démocratie participative sont issus d'horizons différents, du développement social à la communication, tous maîtrisent les enjeux et les dispositifs. En revanche, **des non spécialistes peuvent avoir à piloter la participation citoyenne dans leurs projets et d'autres être impactés ou embarqués dans ces processus.** C'est pourquoi le CNFPT travaille à des formations pour s'adresser spécifiquement à ces publics, formant les 2^{ème} et 3^{ème} cercles de la participation. La participation citoyenne apparaît en effet pour le CNFPT comme un outil de management et un levier de la transformation publique pour redonner du pouvoir d'agir, faire la pédagogie de l'action publique et, en interne, décroiser ou développer la transversalité...

Préparer les élus et les agents

Lyon a lancé la première édition de son budget participatif en 2022, la première des deux éditions du mandat, dotée de 12,5 millions d'euros. Au-delà de définir la méthode appropriée, il y a eu **la volonté de former les agents pour s'assurer de leur appropriation de la démarche.** En effet, l'une des deux agentes en charge, venue d'une autre collectivité, a pu expérimenter les difficultés d'un dispositif qui peut bousculer les services.

Le Département de Loire-Atlantique a engagé la première édition de son BP, l'année suivante. Il a été choisi de le préparer avec les élus et les agents. Il s'agissait de s'entendre non seulement sur le comment, mais aussi sur le pourquoi car les parties prenantes

peuvent avoir des approches différentes de ce qu'est la participation citoyenne.

De la sensibilisation à la mise en œuvre

La mise en œuvre du budget participatif a été **concertée et préparée avec les élus et les services départementaux**. Les élus de la majorité ont ainsi été sensibilisés et éclairés sur les choix et les alternatives politiques qui s'offraient à eux. **Une soixantaine d'agents** référents du siège, des territoires ont été identifiés et formés pour mieux connaître le budget participatif et comprendre leur rôle.

Cette préparation a permis également d'échanger sur le rôle de chacun et mettre en œuvre des processus adaptés avec les services du Département, en y associant les services de la méthode ou de la communication interne.

A Lyon, il s'est agi de former le plus d'élus et d'agents possibles à travers **des webinaires et des temps en présentiel en prenant en compte la diversité des publics** et leur implication : informer, accompagner, instruire ou réaliser. Ce travail ne s'est pas arrêté avec la première édition du budget participatif et la seconde permet d'insister sur des points à améliorer. Ceux-ci sont par exemple ressortis d'un bilan de la démarche mené en 2023.

Un effet transformateur à porter

Aujourd'hui, ce travail se poursuit pour le Département également grâce à une communauté d'ambassadeurs. **Le budget participatif a donné en interne une dimension concrète au « faire ensemble » et créé une proximité nouvelle avec les habitants appréciée**. Bien sûr, des retours critiques liés à la perte de pouvoir et des procès en pertinence, à la légitimité des projets sont également apparus comme cela peut être régulièrement le cas ...

A Lyon, le budget participatif est également un outil de transformation, « *on ne fait pas un BP pour faire un BP* », explique-t-on. Il s'agit de **donner à comprendre la démarche et son sens auquel les parties prenantes sont libres ou non d'adhérer**. Ce dispositif donne aussi à voir la relation entre la Ville et ses Arrondissements. En tout état de cause, il est un instrument pédagogique pour comprendre la Ville à destination des citoyens

En conclusion : animer et incarner

La formation n'apparaît pas comme une étape de plus mais un vrai plus. Cependant, le CNFPT le rappelle la formation a sa place mais la volonté doit venir des agents. Pour la Loire Atlantique, au-delà de la formation, il est important **d'animer le dispositif pour assurer sa réussite en interne**. Pour Lyon, il s'agit aussi d'incarner la démarche participative en interne, des figures auxquelles faire confiance et se référer.

Evaluation

Trois rendez-vous étaient consacrés à l'évaluation lors des Rencontres nationales des budgets participatifs

Evaluer et après ? quand le rapport d'évaluation ne finit pas au fond d'un tiroir

Table ronde | Salle Mienville, Hôtel de ville

- Avec les Villes de Dijon, de Strasbourg et la Ville de Ploemeur pour l'animation

Evaluer ou auditer ? Faire progresser sa collectivité ou s'élever vers de nouveaux standards | Table ronde | Salle Mienville, Hôtel de ville

- Avec le Département des Landes, l'association Démocratie ouverte et la Région Occitanie pour l'animation

Contexte

Les évaluations de collectivités sont menées dans un contexte spécifique : elles répondent généralement à un contexte et des objectifs spécifiques et ne visent pas à se positionner par rapport à des indicateurs extérieurs. Lors des RNB, les Villes de Dijon, Strasbourg et le Département des Landes ont ainsi présenté leur évaluation tandis que Démocratie Ouverte a présenté le Démomètre.

Evaluer selon ses objectifs ou des objectifs

Les objectifs de l'évaluation menée par les Landes était par exemple de **réinterroger les objectifs du BPC40, apporter des éclairages stratégiques et opérationnels** dans le contexte d'une **nouvelle feuille de route du service**. Pour Strasbourg, il s'agissait de préparer le lancement d'une 3^{ème} édition du budget participatif après avoir connu des difficultés dans la réalisation des projets de sa première édition et avoir été impactée par la crise sanitaire et l'alternance politique lors de la deuxième. L'évaluation a par conséquent questionné la démarche, **sa gouvernance, ses objectifs et son fonctionnement**. Enfin, pour Dijon, l'objectif était de **faire le point après 15 ans**³. Jamais évaluée, le démarche voyait les projets à réaliser s'accumuler.

En contrepoint, Démocratie ouverte présentait le Démomètre. Il se démarque de ces démarches évaluatives car il permet aux collectivités ou toute autre organisation de **se positionner au**

³ A Dijon, les projets sont votés via les instances de démocratie locale, à savoir les Ateliers vie de quartier.

regard d'indicateurs cocréés par l'association et ses membres. Il permet ainsi d'évaluer une politique de participation ou des dispositifs **sur les champs de la représentation, de la transparence, de la coopération et de la participation citoyenne.** Ce Démomètre a par exemple été utilisé par Bagneux, Gennevilliers ou encore Mulhouse.

Des méthodes de collecte de données proches

Les évaluations des collectivités s'appuient sur des méthodologies et des méthodes de recueil de données proches : étude documentaire, données chiffrées, enquêtes quantitatives, via des questionnaires notamment, ou qualitatives, par l'organisation de focus-groupes ou d'entretiens individuels ciblés. **Les collectivités conçoivent leur évaluation en ciblant les publics du budget participatif : élus, agents, citoyens en veillant généralement à les distinguer selon leur niveau d'engagement.** Par exemple, il est utile de faire la distinction entre élus thématiques et élus de quartier. A noter qu'à Strasbourg, une partie des entretiens a été réalisée sur le domaine public pour **aller vers les non participants ou tester des préconisations.**

Le Département des Landes a choisi pour l'évaluation de son budget participatif une démarche participative. Ainsi un **Comité d'évaluation a réuni élus, agents et citoyens.** Celui-ci a permis par exemple de réinterroger les objectifs du budget participatif et identifier des approches différentes entre élus et participants. A noter, à Strasbourg, **cette question a été abordée différemment** lors des entretiens avec les élus, les cadres et en interrogeant la pertinence des projets au vote. A Dijon, la démarche a fait l'objet de focus groupes en interne et en externe pour mieux définir des axes d'amélioration.

Avec le Démomètre, la démarche peut se dérouler selon trois niveaux : **un diagnostic rapide réalisé à partir de données objectives, une évaluation participative** qui recueillent également des données subjectives et, enfin, une évaluation menée avec un expert qui, en plus de questionnaires pourra mener des focus-groupes. A noter : dès que données subjectives sont collectées, un seuil de représentativité des acteurs est obligatoire.

Evaluer et après ?

Que retenir des résultats de ces évaluations. L'évaluation a d'abord pour objectif de tirer des enseignements et un constat partagé. Dijon avait, sur ce point, pour objectif de **bien identifier les forces de sa démarche pour veiller à préserver** le pouvoir d'agir des citoyens tout en améliorant ses process internes. Pour les Landes, **à partir de l'évaluation quatre scénarios ont pu être échafaudés** et présentés pour guider la nouvelle édition du budget participatif.

A Strasbourg, c'est en particulier **une nouvelle gouvernance et une différenciation des niveaux d'engagement des porteurs** qui ont été imaginés. L'évaluation a également été essentielle pour reconnaître les forces de la démarche et comprendre les objectifs des uns et des autres et lever les freins à la mise en œuvre des projets du budget participatif

Le Démomètre, nous l'avons vu, vise à se situer sur les champs de la Démocratie ouverte. Il permet *in fine* **d'assurer un suivi et encouragement à progresser en réévaluant régulièrement ses pratiques**. Enfin, peut-être plus encore que les évaluations menées par les collectivités, il facilite une évaluation partagée car il est neutre.

A Nancy, une évaluation après 4 éditions

Nancy, ville-hôte des Rencontres nationales des budgets participatifs, présentait également l'évaluation de sa démarche. Il s'agissait pour la Ville de se situer et identifier des voies pour progresser. Les modalités d'aller vers menée par la Ville et avec le soutien des Ateliers Vie de quartier a été évalué et a montré qu'elles portaient leur fruit. La question de l'impact du budget participatif était aussi posée avec pour préconisation de travailler à davantage ouvrir la réflexion autour des projets, voire les hybrider avec des thématiques attendues par les citoyens. A l'image des évaluations présentées ci-avant, celle-ci s'est réalisée en analysant les données quantitatives de la participation et des projets et via des entretiens et des ateliers réunissant au total environ 80 personnes.

Innovation

Le budget participatif invente-t-il l'élection de demain ? Jugement majoritaire, vote à parts égales | Table ronde | Salle Schepfer, Hôtel de ville

- Ville de Paris, Ludovic Sage, chef du Bureau des Initiatives Citoyennes, Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires,
- Vincent Merlin, Directeur de recherche au CNRS - Université de Caen Basse Normandie,
- Dominik Peters, chercheur au CNRS en informatique - Université Paris Dauphine.

Le vote au jugement majoritaire à Paris

Après un mandat 2014/20 de budgets participatifs, la Ville de Paris a décidé de **faire évoluer la démarche, en respectant ses fondamentaux** : Parisiens ont toujours la capacité de proposer et voter les projets de leur choix aux échelles de la Ville et de l'Arrondissement mais en faisant évoluer le scrutin.

Un mode de scrutin issu de la recherche

Le Jugement majoritaire est un mode de scrutin issu de la recherche française. Il a été inventé par deux directeurs de recherche au CNRS : Michel Balinski et Rida Laraki en 2007. **La méthode est désormais reconnue par le milieu scientifique à l'international.** En France, le jugement majoritaire a fait l'objet de plusieurs expérimentations, votations et a été popularisé en 2018 par l'association « Mieux Voter ».

Pourquoi le jugement majoritaire ?

Au cours du premier mandat, des projets élus ont rencontré une forme d'opposition au moment de leur mise en œuvre. Le vote au budget participatif est en effet un vote d'approbation des projets, **il n'est pas facile d'identifier lesquels pourraient être remis en question.** Le jugement majoritaire permet une lecture plus fine des résultats et peut permettre d'anticiper des besoins de concertation.

Comment les électeur·rices s'expriment ?

Au moment du vote, les Parisiens ont le choix de se prononcer sur les projets de leur choix en exprimant leur niveau d'adhésion, à l'aide d'emojis qui doivent également rendre le vote plus accessible pour les participants. Avec le jugement majoritaire en effet, **le citoyen peut évaluer tous les projets et leur attribue une mention sur une échelle de valeurs** : « Coup de cœur », « J'aime bien », « Pourquoi pas ? » ou « Je ne suis pas convaincu·e ». Le projet le mieux évalué remporte l'élection.

Quels résultats avec le jugement majoritaire ?

A l'issue du scrutin, **tous les projets sont évalués et obtiennent un « profil de mérite »** indiquant précisément leur score (en % des voix) dans chacune des mentions. Pour chaque projet, **on détermine la mention « majoritaire »** : à partir de laquelle au moins 50% des

votants ont attribué une mention ou une meilleure mention. Enfin, pour définir le classement, c'est la part de la meilleure mention qui est observée.

Quel accueil des Parisien·nes ?

Bien qu'il s'agisse d'une innovation qui s'éloigne d'un vote traditionnel, le jugement majoritaire est bien approprié car facile à comprendre. Par ailleurs, **il ne déroute pas les électeurs car ils font la différence entre une élection de candidat·es et des élections pour des projets**. Le jugement majoritaire s'avère ainsi bien adapté ici. Pour autant, ce principe peut également être mis en œuvre dans toute forme d'élection.

Le vote à parts égales expérimenté par le CNRS

Le vote à parts égales est un **modèle qui se veut davantage proportionnel** que majoritaire. Dans un modèle majoritaire, les voix forment un classement des projets. Dans ce modèle proportionnel basé sur des parts égales, les parts du budget sont réparties entre les projets. L'objectif est de satisfaire davantage de participants.

À l'origine, la Théorie des choix collectifs

La Théorie des choix collectifs ou Social Choice Theory a été fondée en 1952 par Kenneth J Arrow et vise ici à définir les critères du « meilleur » mode de scrutin dans un contexte donné. **Cette théorie a cherché à proposer de nouvelles idées pour des décisions plus démocratiques**. Avec le vote à parts égales, ces théories ont introduit le principe de proportionnalité pour faire en sorte que la proportion de projets élus soit conforme aux voix exprimées.

Pourquoi le vote à parts égales ?

Le vote majoritaire a pour biais de renforcer les projets qui mobilisent le plus et/ou centraux, au détriment de ceux proposés dans des quartiers qui satisfont d'abord les habitants au niveau local. Les solutions de **budgets participatifs à l'échelle d'un quartier ou en classant les votes ne sont pas aussi complètes**.

Comment les votes sont pris en compte ?

Avec le vote à parts égales, **chaque votant détient une part du budget participatif**. En effet, le montant est divisé par un algorithme entre tous les votants. Grâce à cette méthode, le projet qui a le plus de votes reçoit l'argent qu'il a besoin. **Quand ce projet est financé, l'argent va vers d'autres projets**. Contrairement à des voix qui s'accumuleraient sur des projets déjà élus, le vote à parts égales distribue l'argent vers davantage de projets jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

Quels résultats avec le vote à parts égales ?

Le principal résultat présenté montre **une répartition de l'enveloppe plus cohérente avec le vote**. Par exemple, Dominik Peters indique que si 20% des votants préfèrent des projets sportifs, 20% du montant du BP sera dédié à ces projets. Le vote à parts égales est proportionnel et peut aussi améliorer la répartition géographique :

des projets de quartiers non centraux ont plus de chance d'être élus que s'ils avaient élus aux voix.

Quel accueil des électeur·rices ?

La démarche est **bien accueillie dans les villes où elle est mise en œuvre**, y compris par les porteurs de projets. Cependant, dans ce modèle aussi, les projets moins centraux qui sont élus sont généralement d'un montant peu élevé.

Votre avis sur les 9èmes rencontres des Budgets Participatifs à Nancy (Copie)

28 Réponses 06:18 Durée moyenne de remplissage Actif État

1. De manière générale, les rencontres nationales ont-elles répondu à vos attentes ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.18

2. Avez-vous découvert de nouvelles expériences qui enrichiront vos pratiques ?

28
Réponses



Note moyenne : 3.96

3. Avez-vous trouvé durant ces deux jours et demi des réponses à vos questions ?

28
Réponses



Note moyenne : 3.71

4. Avez-vous fait de belles rencontres et élargi votre réseau ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.50

5. Souhaitez vous préciser l'une des réponses ci-dessus ?

6
Réponses

Dernières réponses

6. Comment évaluez-vous le processus d'inscription (outils et assistance) ?

26
Réponses



Note moyenne : 4.31

7. Quelle est votre satisfaction relative à la transmission des informations (date, pré-programme, programme, informations générales) ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.14

8. Quelle est votre satisfaction quant à l'accueil à Nancy et à la logistique ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.68

9. La tarification vous semble-t-elle correspondre à la qualité de l'offre ?

-  oui 27
-  non 0



10. Souhaitez vous préciser l'une des réponses ci-dessus (concernant l'organisation) ?

7
Réponses

Dernières réponses

"Le programme et la possibilité de s'inscrire sont arrivés très..."

11. Le temps attribué à chaque élément du programme vous a-t-il semblé adapté ?

28
Réponses



Note moyenne : 3.82

12. Le format des temps de travail vous a-t-il semblé pertinent ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.07

13. L'animation des temps de travail a-t-elle été au service des échanges ?

28
Réponses



Note moyenne : 4.11

14. Avez-vous pu prendre aisément la parole, donner votre avis ?

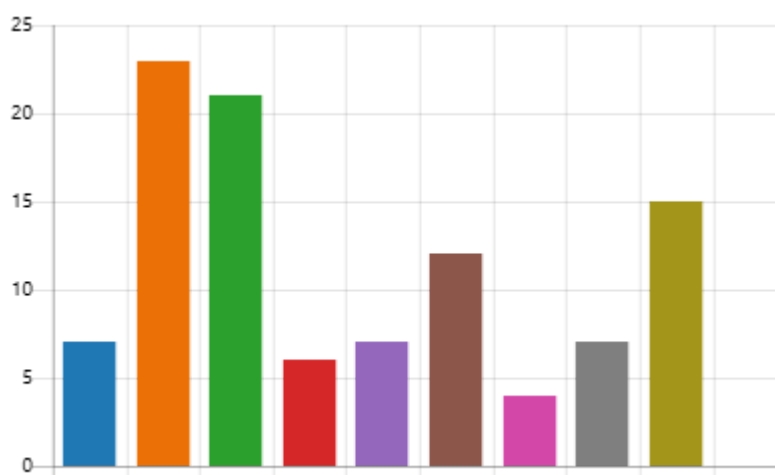
27
Réponses



Note moyenne : 4.59

15. Quels éléments du programme avez-vous préféré ? (plusieurs réponses possibles)

● La conférence d'ouverture (m...	7
● Les ateliers (jeudi matin)	23
● Les ateliers (jeudi après-midi)	21
● Le travail autour du plaidoyer	6
● La conférence, le Budget parti...	7
● Le dîner du jeudi soir	12
● La conférence de clôture	4
● Les buffets	7
● Les temps informels	15
● Autre	0



16. Souhaitez vous préciser l'une des réponses ci-dessus concernant le programme et le déroulé ?

7

Réponses

Dernières réponses

17. Quelles idées souhaitez-vous donner à la ville de Marseille qui organise les prochaines rencontres ?

16
Réponses

Dernières réponses

"2vitez les temps de travail trop tard dans la soirée (au-del...

"Des temps de partage des outils de suivi des projets budge...

18. Y a-t-il un sujet / une thématique que vous souhaiteriez approfondir lors d'un webinaire

10
Réponses

Dernières réponses

19. Ces rencontres vous donnent-elles envie de vous impliquer dans le réseau national des budgets participatifs ?

<input type="radio"/> oui	9
<input type="radio"/> non	4
<input type="radio"/> j'y réfléchis	10



20. Si oui, laissez nous votre mail

4
Réponses

Dernières réponses

21. Etes-vous déjà adhérent du Réseau National des Budgets Participatifs ?

<input type="radio"/> oui	17
<input type="radio"/> non	8
<input type="radio"/> je ne sais pas	2



22. Une dernière chose à ajouter ?

8

Réponses

Dernières réponses



Microsoft Forms | Enquêtes, questionnaires et sondages basés sur l'intelligence artificielle | [Confidentialité et cookies \(https://go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=521839\)](https://go.microsoft.com/fwlink/?LinkId=521839) | [Conditions d'utilisation \(https://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=866263\)](https://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=866263) | [Accessibilité \(https://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=2121428\)](https://go.microsoft.com/fwlink/?linkid=2121428) | [Créer mon propre formulaire](#)